



COMPTE – RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 novembre 2017

Etaient présents : Mmes et MM. Locatelli Yves, Cottin Jean-Claude, Bevand Monique, Berset Patrick, Hugonnet Sylvie, Jantet Robert, Bourdillon Béatrice, Bédjannin Daniel, Novakoski Yvan, Clément Edith, Carrico Paulo, Béreiziat Myriam, Tissot Sandra, Petit Christelle, Bonaz Anne-Lise, Jacquand Rémi, Issartel Julien.

Absente excusée : Reydellet Brigitte.

Absent : Patel Pierre

PRESENTATION DU PLAN DE DESHERBAGE :

Dans le cadre de l'adhésion de la commune au contrat « zéro pesticide sur ma commune », un plan de désherbage a été établi par le centre de formation et de promotion horticole à Ecully. M. Delhommeau vient présenter le résultat de son analyse et les propositions pour le désherbage communal.

L'utilisation de produits chimiques tels que le glyphosate est interdit. Il faut donc utiliser des solutions alternatives mais aussi penser, lors de l'aménagement d'espaces publics et de voiries, à privilégier l'utilisation de matériaux qui nécessitent un entretien autre que le désherbage chimique. Il faut éviter d'avoir trop de surfaces imperméables et d'utiliser plusieurs matériaux juxtaposés, car il se crée des espaces entre le béton et les bordures où l'herbe s'installe et est difficile à enlever.

Il est possible de créer des surfaces enherbées qui supportent le passage des véhicules, par exemple des dalles béton entre lesquels l'herbe pousse et peut être tondu et non enlevée.

Pour le désherbage il existe des désherbeurs thermiques, des brosses, des étrilles.

FONDS DE CONCOURS DE LA CCHB : présenté par M. le Maire

La commune peut déposer auprès de la CCHB un dossier, par an, de demande de fonds de concours pour le financement d'équipement de superstructures (sportif, culturel, éducatifs, ...) ou d'infrastructures. En 2018 il y aura deux opérations d'investissement importantes : la mise en accessibilité de la mairie et la construction de la maison d'accueil, rue du commerce.

Il est décidé de solliciter le fonds de concours pour la maison d'accueil.

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : présenté par M. le Maire

La compétence GEMAPI est attribuée obligatoirement aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre à compter du 1er janvier 2018. Cette compétence revient donc à la CCHB.

La CCHB a approuvé, par délibération du 11 octobre 2017, la création, les statuts et le périmètre du futur syndicat de la rivière d'Ain aval et de ses affluents (SR3A) dont le territoire correspond pour tout ou partie aux communes d'Apremont, Arbent, Béard-Géovreissiat, Bellignat, Bolozon, Brénod, Brion, Ceignes, Chevillard, Condamine, Géovreisset, Groissiat, Izenave, Izernore, Lanténay, Les Neyrolles, Leyssard, Martignat, Matafelon-Granges, Montréal-la-Cluse, Nantua, Nurieux-Volognat, Outriaz, Oyonnax, Peyriat, Port, Saint-Martin-du-Frêne, Samognat, Sonthonnax-la-Montagne et Vieud'Izenave.

Le conseil se prononce pour l'adhésion de la CCHB au syndicat SR3A à 15 voix et 2 abstentions.

DOT AUX BACHELIERS : présenté par Sylvie Hugonnet

Sylvie Hugonnet, informe que 32 jeunes ayant réussi les épreuves du baccalauréat en juin 2017 étaient conviés à la soirée récompense, ainsi que cinq sportifs et un musicien. 13 bacheliers étaient présents ou excusés, ils recevront chacun une dot de 50 €.

M. Stéphane Houdet, médaillé d'or olympique en tennis paralympique, et Marc Jacquand qui a fait la Trail du Mont-Blanc (170 km, 10 000 m de dénivelé positif en 39 h) assistaient à cette soirée.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR :

M. Duplain, trésorier à Oyonnax, a été remplacé par M. Fillon le 1^{er} septembre 2017. IL est décidé de lui octroyer l'indemnité de conseil au taux maximum.

POSTES D'ANIMATEURS POUR L'ACCUEIL LOISIRS : présenté par Patrick Berset

Par délibération du 66/2015 il a été décidé d'embaucher un animateur pour le centre de loisirs des petites vacances. Lors des vacances d'octobre il y avait 48 enfants. En plus des animateurs permanents il a fallu embaucher deux animateurs supplémentaires car le taux d'encadrement est de 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Le conseil modifie sa délibération en disant qu'il sera créé un poste par tranche de 12 enfants.

POINT SUR LES TRAVAUX : présenté par Jean-Claude Cottin

- Cimetière : pour rappel les couvertines seront posées après la Toussaint.
- Adduction d'eau : les travaux progressent bien. Ils se déroulent dans de bonnes conditions.
- Accessibilité de la mairie : les actes d'engagement ont été signés le 26 octobre. Le début des travaux est programmé pour mars ou avril 2018.
- Maisons au 84 et 86 rue du commerce : l'appel d'offres pour le choix de l'architecte a été lancé. Les offres sont à remettre pour le 1^{er} décembre. L'enveloppe prévisionnelle a été fixée entre 350 000 et 400 000 €.
- Toute la commune devait être desservie par la fibre optique fin 2017, mais cette date est reportée à courant 2018. Nous devrions avoir plus de précisions prochainement.
- Les offres pour l'achat d'un nouveau camion sont à remettre pour le 10 novembre.

Questions diverses

- Un conseil des enfants a été élu en octobre. Il se compose de deux titulaires et un suppléant par classe. Ces enfants visitent la mairie mardi 7 novembre puis se présenteront lors de la prochaine réunion de conseil municipal. Virginie Pertreux est la coordinatrice.
- M. le Maire a participé à une rencontre entre le CCHB et la communauté de communes du plateau de Hauteville au cours de laquelle il a été présenté le budget de chacune des communautés de communes.
- De nouvelles réunions pour le PLUIH ont eu lieu. Les surfaces constructibles sont en cours de validation. M. Jantet propose de faire une présentation du projet lors de la prochaine réunion.
- Il est constaté que la réfection de la route d'Evron suite aux travaux d'adduction d'eau n'est pas correcte. M. Bejannin fait la remarque que les réparations ne seront pas durables et qu'elles entraîneront des travaux importants dans un avenir proche. A ce moment-là c'est la commune qui devra supporter cette charge financière. Il propose de faire un courrier à la CCHB pour lui demander de s'engager sur une aide financière exceptionnelle pour la réfection complète des voies empruntées par le tracé de transport de l'eau.
- Le SIEA est porteur de l'appel d'offre pour la fourniture d'électricité au complexe du Lange. Il demande si la commune souhaite une part de 13% d'énergie renouvelable. Bien qu'il soit impossible de savoir comment est produite l'énergie qui arrive dans le bâtiment, le conseil opte pour cette solution.

La séance est levée à 20 h 45.

Martignat le 8 novembre 2017

Yves Locatelli, Maire

Les délibérations afférentes à cette réunion peuvent être consultées en mairie pendant les heures de permanence.